

Procès-Verbal du conseil d'école n°2 - Année scolaire 2024 / 2025

Commune : Noisy-le-Grand

École : Élémentaire Les Yvris

Date : Vendredi 14 mars 2025

Temps consacré : 2 heures, de 18h à 20h

Conseil d'École n°2

L'ordre du jour :

- 1) Carte scolaire : effectifs actuels et prévisionnels, rentrée 2025**
- 2) Fonctionnement de l'école : travaux, sécurité, coopérative scolaire**
- 3) Vie à l'école : actions pédagogiques et événements**
- 4) Réponses aux questions des parents d'élèves**

Le procès-verbal fait l'objet d'un projet rédigé par la directrice.

Mme FERRAND, coordonnatrice ULIS, assure la fonction de « secrétaire de séance ».

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes TABI (directrice), DUPRAT, CHABERT, BALZAROTTI, LOPES, VAUBIEN, FERRAND et M. WINTERBERGER.

Représentants des parents d'élèves :

FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'élèves) : Mmes CLERC, DE SOUSA, KHIMOUN SIXTA, GIRADO et M. ROBERT.

Représentant de Mairie : M. PIROLI, de 18h à 19h.

Absents excusés :

- M. ROUSSELET, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Noisy-le-Grand 1
- Mme CORCESSIN
- Mme COSTA

1. Carte scolaire : effectifs actuels et prévisionnels, rentrée 2025

Actuellement, l'effectif total des élèves dans l'école est de 194 élèves.

Classe	Effectifs actuels 2024/2025	Effectifs prévisionnels 2025/2026
CP	46	40
CE1	43	46
CE2	31	43
CM1	37	31
CM2	37	37

Le dispositif ULIS est au complet, avec 12 élèves. Ils sont inclus dans les effectifs de classe.

La structure des classes pour l'année scolaire 2025/2026 n'est pas encore définie. Un mot a été transmis aux familles via le cahier de correspondance pour savoir si leur enfant sera scolarisé dans notre école en septembre 2025. Ces informations nous aideront à préparer au mieux la rentrée.

2. Fonctionnement de l'école : travaux, sécurité, coopérative scolaire

➤ **TRAVAUX**

Effectués : Finalisation de la pose des brise-vues sur la clôture, chemin des Chênes.

L'éclairage de l'allée principale a été réalisé.

13 MAI : Visite annuelle pour le recensement des travaux à effectuer pour préparer le budget d'investissement 2026.

➤ **SÉCURITÉ**

Exercice incendie :

Le deuxième exercice a eu lieu le mardi 5 mars 2025. Seule l'équipe pédagogique était informée. Les familles et les enfants n'ont donc pas été prévenus de la date de l'exercice.

L'exercice total (évacuation et appel) a été réalisé en 1 min 59.

L'évacuation a été efficace (alarme audible, portes coupe-feu fonctionnelles).

➤ **COOPÉRATIVE SCOLAIRE**

Le solde de la coopérative scolaire est actuellement de 3 617,07€.

Recettes :

La vente de photos nous a rapporté 852,15€. Le virement du photographe a été fait ce jour.

Un second appel à la coopérative sera proposé la semaine prochaine mais uniquement aux familles n'ayant donné que pour le 1^{er} semestre et celles n'ayant pas encore effectué de don

Dépenses :

Mme VAUBIEN et Mme LOPES ont souhaité reporter leur achat de matériel sur le thème du cirque, thème de la classe découverte. Elles pourront mieux évaluer les besoins et choisir les accessoires adéquats.

Nous avons fait l'achat de livres pour tous les niveaux de classe : cadeau de fin d'année.

Nous avons également acheté des ustensiles de pâtisserie avec la vente de chocolats de l'année dernière.

3. Vie à l'école : actions pédagogiques et événements

➤ **Sorties / Événements passés :**

En novembre :

- Natation CM1
- Présentation d'un jeu sur le harcèlement, jeu à destination des classes de CE2, CM1 et CM2
- Charte de la cour élaborée en conseil d'élèves
- Élection Conseil Municipal des Enfants ; classes concernées : CM1 et CM2
- Conférences Pédagogiques Cicadelle : Conférences Pédagogiques

En décembre :

- Spectacle de Noël, « L'histoire extraordinaire de la boutique de Mademoiselle Pivert », pièce musicale mise en scène par la Compagnie Ti Manmaï. Ce spectacle a ravi grands et petits. Nous remercions la Municipalité pour ce cadeau et le choix de ce spectacle de grande qualité.
- Venue de la photographe pour les photos individuelles et fratries (maternelles et élémentaires).
- Kamishibai : Tous les élèves de l'école ont eu la chance de découvrir les lectures Kamishibai grâce à l'association « Raconte-nous des histoires » et à la fondation Crédit Mutuel qui a financé le projet. Ils ont pu découvrir ce genre et écouter des histoires lues par une conteuse.

Cette même conteuse viendra avec un musicien cette fois-ci sur le temps consacré à notre événement, « Lecture en fête », le 9 mai au soir.

- Sortie Provins. Classes concernées : CE2 et CM1/CM2.
- Visite caserne des pompiers par la classe de CM1 de Mmes Tabi et Duprat.
- Animation Elior pour découvrir un petit-déjeuner équilibré pour les CPA de Mme Chabert.

En janvier :

- Remise des livrets (LSU) aux familles lors d'un entretien individuel parent(s)/enseignant.
- Les élèves de la classe de CE1 et du dispositif ULIS se sont rendus au Musée Exploradôme, à Vitry-sur-Seine.
- Visionnage d'un film au cinéma Le Bijou, dans le cadre du Projet École et Cinéma. Classe concernée : le CE1 de Mme Balzarotti.

En février :

- Spectacle à l'espace Michel Simon pour chacun des cycles.

En mars :

- PERMIS INTERNET : CM1. Test à la suite de la séance de sensibilisation sur les dangers d'internet menée par la Police Municipale. Cette action a été validée dans le « Passeport du civisme ».
- Classe de découverte CPB et CE1/CE2 : du 25 mars au 1^{er} avril.

Lors du conseil, certains parents membres ont évoqué les difficultés de comportement d'un élève d'une des classes, allant jusqu'à le nommer. La Directrice a rappelé que ce type de sujet ne relève pas des attributions du conseil d'école et ne doit pas y être abordé.

➤ Sorties / Événements en cours :

- Vente de chocolats « Initiatives », organisée par la FCPE. Nous les en remercions. Les bénéfices nous permettront de faire l'achat de jeux pédagogiques en mathématiques mais aussi de livres traitant des émotions et de la sensibilisation aux différents dangers : harcèlement, cyberharcèlement, violences diverses, prévention des risques domestiques, etc.
- Poursuite de l'intervention en lecture à raison d'une séance hebdomadaire, grâce à l'association « Lire, c'est Partir ». Les élèves des classes de CE1 et CM2 ont pu bénéficier de ce temps de lecture.

➤ **Sorties / Événements à venir :**

En avril :

- Cross : épreuve d'endurance organisée par la Circonscription. La course aura lieu à la Butte Verte. Les classes participantes (CE1, CM1/CM2 et CM2) s'y rendront à pied.
- Sortie Cinéma pour la classe de CE1, dans le cadre du Projet École et Cinéma.
- PERMIS PIÉTON à destination des élèves de CM2, en deux temps :
1 : Cours théorique mené par un agent de la police municipale.
2 : Remise du diplôme par les agents de la police municipale.

En mai :

- « Lecture en fête » : événement en préparation par l'équipe enseignante. La fédération de parents d'élèves a donné son accord pour soutenir cette action et contribuer à la bonne organisation de cet événement. Nous les en remercions.
- Photo de groupe :
La venue du photographe est prévue le vendredi 23 mai.
- Fête de fin d'année prévue le 13 juin 2025, de 18h00 à 20h, dans l'enceinte de l'école.

4. Réponses aux questions des parents d'élèves

QUESTIONS ECOLE

1) Visite médicale :

Certains parents nous ont remonté qu'il était envisagé d'organiser des visites médicales pour les CP ? Est-ce le cas dans notre école ? Si oui, comment cela va s'organiser et à quelle échéance ? Si non, pourquoi ?

L'infirmière scolaire et une interne viendront effectivement sur l'école en mars pour effectuer des visites médicales auprès des élèves du dispositif ULIS qui n'avaient pas été consultés l'an dernier. Elles interviendront après les vacances de printemps pour les élèves de CP.

2) Événements à venir :

Pourriez-vous nous partager les prochains évènements non connus à venir ?

Aucun événement non connu n'est prévu à ce jour. Nous communiquerons via le cahier de correspondance si nécessaire.

Quels sont ceux sur lesquels nous pourrions vous aider d'une manière ou d'une autre ?

Quels sont ceux que l'on pourrait subventionner (notamment avec la vente de chocolats de pâques dont l'organisation est en cours) ?

Cf point 3 « Sorties / Événements en cours ».

3) Coopérative :

Pouvez-vous nous partager le montant dont vous disposez à la coopérative, le détail des entrées et les projets envisagés avec ce budget ?

Cf point 2 « Coopérative scolaire ».

4) Effectifs :

Pouvez-vous nous communiquer les effectifs des élèves par classe à jour ?

CPA : 23 – CPB : 23 – CE1 : 26 – CE1/CE2 : 24 – CE2 : 24 – CM1 : 25 – CM1/CM2 : 23 – CM2 : 26

Ces effectifs incluent les élèves du dispositif.

5) Questions de parents sur les moqueries et le harcèlement :

Des parents constatent d'après les dires et plaintes parfois de leurs enfants que dès le CP les moqueries et paroles blessantes sont déjà très courantes par certains enfants.

Les maîtresses ayant déjà fait plusieurs sensibilisations sur l'ensemble des niveaux de classes mais le manque de prise de conscience des enfants subsiste, et peu de changements sont constatés.

L'équipe enseignante s'accorde à dire que nous ne rencontrons pas, dans l'ensemble, de soucis majeurs de cet ordre cette année. Nous continuerons bien évidemment le travail sur ces questions pour que ces progrès s'inscrivent dans la durée.

Peut-être qu'il faudrait sensibiliser aussi les parents... Pouvons-nous réfléchir ensemble pour faire évoluer les choses à propos des moqueries et du harcèlement ? Une action commune de l'équipe éducative, des parents (et pourquoi pas des enfants) pourrait être utile surtout au vu de l'actualité sur le sujet.

Des actions, débats et échanges sont régulièrement menés dans les classes tout au long de l'année scolaire, en complément de l'enseignement des notions et valeurs inscrites au programme d'Éducation Morale et Civique.

6) Questions diverses

Seriez-vous favorable à la mise en place de la boîte papillons (cf. note récapitulative de mise en place en annexe) ? La mairie y est favorable mais indique que les directions des écoles doivent se prononcer également.

La Directrice lit la réponse de Mme BELANJON, Cheffe du service Vie Scolaire, à qui elle avait adressé un mail concernant cette information.

« Je vous confirme après information auprès de l'élue de secteur, Mme HURET, que la ville n'a pas validé ce projet. Le projet sera abordé avec les inspecteurs avant toute prise de décision ».

La Directrice précise que les Directions d'école n'ont pas pouvoir de décision sur ce point.

En ce qui concerne les enfants ayant des comportements perturbateurs et difficiles à gérer (comportements déviants envers les autres enfants et même envers les équipes d'encadrement), quelle est la procédure à suivre pour aborder ces situations ? Y a-t-il un conseil de discipline au sein de l'école élémentaire ?

Nous ne rencontrons pas de comportements déviants des enfants envers les enseignants ni même les AESH.

Lorsqu'il y a des débordements, ceux-ci sont gérés au cas par cas, selon la nature des situations, par différents moyens : rappel des règles, sanctions diverses, information des familles, mise en place de de Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) comportement, réunion d'équipe éducative, etc.

Il n'y a pas de conseil de discipline à l'école élémentaire.

QUESTIONS MAIRIE

1. Accueil de loisirs :

- **Réservation** : nouveau portail

- Pourriez-vous nous faire un retour sur, le nombre de places réservées, le nombre de places utilisées, le nombre de désistements depuis le début de l'année 2025 sur l'accueil de loisirs des Yvris ?

Réponse Mairie : Depuis la rentrée, il a été ouvert en moyenne 82 places chaque mercredi (maxi 88 / mini 76).

De septembre à décembre aucun enfant n'est resté sur liste d'attente. Pour la période janvier – février, il y a eu 3 mercredis où des d'enfants sur liste d'attente n'ont pas obtenu de place : en moyenne de 9 enfants par mercredi (maxi 16 / mini 4)

Le nombre d'enfant qui était sur liste d'attente et qui a eu une place suite à des annulations d'autres familles est en moyenne de 8 enfants par mercredi (maxi 11 / mini 4)

- Pourriez-vous nous préciser la procédure de gestion de la liste d'attente (beaucoup trop d'enfants sont encore sans place avec une gestion difficile pour les parents) ?

Réponse Mairie : Le nombre d'enfants restés sur listes d'attente est minime (3 mercredis sur les 19 mercredis depuis le début de l'année).

Les familles peuvent annuler leurs réservations jusqu'à 7 jours avant la date concernée, soit au plus tard le mercredi de la semaine précédente. Les jeudis et vendredis le service enfance valide les

places libérées aux enfants sur listes d'attente selon l'ordre d'inscription informatique. Les familles reçoivent automatiquement une notification dans leur messagerie Mushroom.

2. Restauration scolaire :

- a. **Bruit dans la cantine** : Est-ce que le décalage de service partiel ou total a-t-il été mis en place depuis notre dernier conseil d'école ? Si oui quel en est le résultat au niveau sonore ? Si non est-il envisagé de le mettre en place et quand ?

Réponse Mairie : Une nouvelle organisation est en cours pour réduire le niveau sonore, notamment avec des décalages partiels des services. Bien que les résultats soient encourageants, nous continuons d'évaluer les ajustements nécessaires pour améliorer encore la situation. D'autres solutions, comme la sensibilisation des enfants au respect du calme pendant le repas et l'aménagement des espaces, sont en cours de réflexion.

Réponse complémentaire Directrice ADL : le service en décalé a été mis en place à partir du mois d'avril au mois de juin 2024, puis il a dû être modifié car l'équipe n'était pas au complet.

Depuis la rentrée de septembre nous sommes repassés à un service ordinaire.

- b. **Taux d'encadrement** : Est-ce que l'objectif de 1 pour 25 est atteint ?

Réponse Mairie : Actuellement, nous sommes sur un taux d'encadrement de 1 animateur pour 30 enfants. Cependant, nous avons pour objectif d'améliorer ce taux et de tendre vers 1 animateur pour 25 enfants afin d'assurer un meilleur accompagnement des élèves.

Le recrutement est en cours et nous mettons tout en œuvre pour attirer de nouveaux animateurs qualifiés.

Réponse complémentaire Directrice ADL : depuis peu, il y a eu plusieurs recrutements, cela me permet de mettre 2 agents par « box ». Lorsqu'il n'y a pas absent, nous atteignons notre objectif des 1 pour 25 enfants.

- c. **Surveillance de la pause méridienne** : pourriez-vous nous indiquer si des mesures ont été renforcées pour la sécurité de nos enfants à la suite des divers accidents constatés en début d'année ? Est-ce que le cahier de transmission ou tout autre dispositif a bien été mis en place ?

Réponse Mairie : Suite aux incidents survenus en début d'année, des mesures renforcées ont été mises en place. Une vigilance accrue de la part des animateurs sur les temps de jeu et de transition. Le cahier de transmission est en cours pour assurer un suivi précis des incidents et faciliter la communication entre les équipes d'animation et l'école.

Réponse complémentaire Directrice ADL : oui la sécurité a été renforcé du fait du recrutement de nouveaux agents efficaces. J'ai demandé à mon équipe de se positionner de manière stratégique dans la cour, afin qu'ils puissent avoir un regard global sur les espaces occupés par les enfants (sous le préau avec la surveillance des sanitaires, ainsi que dans les deux cours).

- d. **Activités pendant la pause méridienne** : pourriez-vous nous indiquer le type d'activités proposés aux enfants pendant la pause méridienne ? Y en a-t-il régulièrement ?

Réponse Mairie : En complément du temps de repas, des activités encadrées sont proposées aux enfants. Ces activités peuvent inclure : des jeux de société, activités calmes, petits ateliers créatifs et activités sportives adaptées.

Réponse complémentaire Directrice ADL : durant la pause méridienne lorsque l'équipe est au complet, nous proposons aux enfants des jeux de ballon dans la cour, on leur propose également des petits jeux de société de type puissance 4, jeux de cartes, (que nous avons reçu dans les malles de jeux commandés par le service de la pause méridienne). Nous avons également accès à la salle polyvalente, où les enfants vont régulièrement accompagnés d'un animateur faire des jeux collectifs.

3. Hygiène / Sécurité / Travaux / Aménagement :

▪ **URGENT PREVENTION DES NOUVEAUX ACCIDENTS DANS LES SANITAIRES** :

Suite à l'accident survenu en date du 17/10, nous demandons que :

- La mise en place d'un dispositif soit réalisée pour supprimer les risques de chutes liés au sol glissant à l'origine d'accidents

Réponse Mairie : Inscription au budget d'investissement BP 2025 des postes suivants :

- Reprises des enrobés dans la cour élémentaire
- Remplacement de sol souple

Malheureusement ces deux lignes n'ont pas été retenues lors des arbitrages budgétaires en commission, à réinscrire sur le BP 26.

S'il s'agit simplement d'une rustine à mettre en place sur un sol souple, à vérifier : dans ce cas une demande doit être faite sur Open GST.

- Qu'un surveillant soit systématiquement présent pendant les pauses au niveau du préau à proximité de l'espace sanitaire.

Réponse Mairie : Une vigilance est prévue sur les différents temps d'accueil de l'enfant.

- **Sécurité – Stationnement gênant** : il devient de plus en plus compliqué d'amener son enfant à l'école sans que ce soit l'anarchie la plus totale :
- **Voitures stationnant devant les portails du voisinage, sur les places handicapées, en double file, dans le virage devant l'école.** Pourriez-vous faire intervenir plus régulièrement la police municipale et ou prévoir des panneaux « rappel à l'ordre auprès des parents » ou tout autre idée de votre part ?



Réponse Mairie : En attente réponse du service.

- **Travaux de réfection et de peinture de la cour proposés au budget 2025 :** Qu'en est-il du retour budgétaire ? Une date de lancement des travaux est-elle fixée ?

Réponse Mairie : Cela n'a pas été arbitré favorablement lors de la commission budgétaire travaux.

- **Rangement vélos :**
 - Concernant l'installation d'un râtelier, qu'en est-il de sa mise en place (quelle échéance)?
Question toujours d'actualité à date.

Réponse Mairie : Les échéances d'installation sont pluriannuelles au regard du coût. L'école des Yvris n'est pas prévue pour 2025.

→ Conseil d'école n°3 : le 24 juin 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.